

eux les dispositions de bienveillance et à faire germer dans leurs cœurs comme dans la terre tout ce qui pourra contribuer à leur bien-être.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Fabrication du beurre

Rien ne saurait faciliter davantage la fabrication du beurre de première qualité que l'établissement d'un syndicat ayant sous son contrôle immédiat un certain nombre de beurreries. Il pourrait lui-même contrôler l'exploitation, pour le plus grand avantage du directeur de chaque beurrerie de même que pour tous les cultivateurs contribuant à en favoriser l'exploitation en fournissant le lait ou la crème chaque jour, au temps voulu et dans de bonnes conditions sous le rapport de la qualité. De cette manière le bon fonctionnement de toutes les beurreries serait assuré et à la satisfaction des intéressés.

Il n'est donc pas surprenant qu'au Danemark, le beurre qui y est fabriqué est très recherché sur les marchés d'Angleterre, au point qu'on le préfère au beurre provenant des autres pays et qu'il est vendu à un prix plus élevé, quoique le coût de sa fabrication soit moindre.

Au dire des connaisseurs, la province de Québec jouissant à peu près du même climat qu'au Danemark, avec un peu de bonne volonté, les cultivateurs pourraient atteindre le même degré de perfection pour la fabrication du beurre qu'au Danemark.

Dans ce pays, l'entière responsabilité quant à la bonne tenue des beurreries est absolument laissée à la direction d'un syndicat qui en a le contrôle immédiat et doit en surveiller attentivement la marche. Ce syndicat exige que le beurre provenant des différentes beurreries sous son contrôle et porté sur les marchés soit de première qualité, et que la manière dont il est emballé soit uniforme; de plus l'enveloppe du beurre, soit linges ou tinette, doit porter la marque des beurreries de ce syndicat.

Ce syndicat est composé d'un certain nombre de directeurs, suivant le nombre de beurreries sous son contrôle, puis d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un auditeur des comptes. L'élection se fait annuellement au mois de février. Aussitôt après, on fait l'élection d'un Conseil exécutif choisi parmi les directeurs et les officiers du syndicat. Les travaux

des membres du Conseil exécutif sont gratuits, à l'exception des frais de voyage qui sont payés par le syndicat, puis à la fin de l'année ils sont répartis entre les différentes beurreries.

La plus importante charge du Conseil exécutif a pour but de visiter les différentes beurreries sous le contrôle du syndicat, ainsi que toutes les fermes et laiteries des cultivateurs qui contribuent à favoriser l'exploitation des beurreries à la charge du syndicat. Ces visites se font aussi souvent que le Conseil exécutif le juge à propos, pour le plus grand avantage des beurreries, de ceux qui les dirigent et les encouragent en fournissant à la beurrerie soit le lait, soit la crème.

Dans le cours de ces visites, le Conseil exécutif est tenu de s'assurer si le beurre fabriqué dans chaque beurrerie est de première qualité, et si la quantité qui y est fabriquée correspond à la quantité de lait fourni à la beurrerie. Les membres de ce Conseil exécutif doivent aussi s'assurer si les fabricants de ces beurreries ont recours à des moyens économiques quant à la manipulation du lait et aux différentes opérations que commande la fabrication du beurre. Ils doivent de plus se rendre compte des frais d'exploitation des beurreries sous leur contrôle. Ils doivent s'enquérir et même s'assurer des différents modes de culture suivis quant à la tenue des prairies, de la part des fournisseurs de lait. Les membres de ce Conseil exécutif profitent de leurs visites dans les différentes paroisses pour visiter les fermes des membres de l'association et leur donner des conseils et des renseignements leur permettant d'approprier leur culture aux besoins de l'exploitation de la beurrerie; dans ce même temps, il y a dans l'arrondissement une réunion de tous les cultivateurs pour y traiter différentes questions se rapportant à la bonne tenue d'une ferme et à la fabrication du beurre qui tient une première place; la fabrication du fromage n'est que secondaire. Les renseignements et les conseils donnés ont pour but d'inviter les cultivateurs à approprier leur culture aux besoins de l'exploitation de la beurrerie, tant dans l'intérêt des cultivateurs que pour celui qui comme fabricant ou directeur d'une beurrerie en dirige toutes les opérations. Les intérêts de tous sont réciproques et chacun y apporte sa large part d'encouragement; l'émulation entre tous les membres du syndicat aussi bien qu'entre les fabricants des différentes beurreries est tellement grande que la tâche des membres du Conseil exécutif est des plus facile à accomplir et toute